

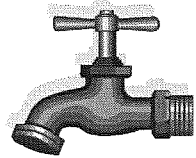
Quelques information sur Syndicat Intercommunal des Eaux (S.I.E.) de la Haute Grosne

Créé en 1951, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Grosne a permis de mutualiser l'ensemble des travaux de desserte et de distribution en eau potable dans 15 communes du secteur du Haut clunysois.

Il est administré par un Conseil Syndical de 30 délégués communaux (2 membres élus par commune adhérente).

Depuis 2008, le Bureau du Syndicat est composé comme suit :

- Président : Jean-Paul Aubague, Maire de Trambly
- 1^{er} Vice Président : Michel Maya, Maire de Tramayes
- 2^{ème} Vice Président : Jean Aufrand, Maire de Saint Cécile
- 3^{ème} Vice Président : Pierre Lapalus, Maire de St Léger sous la Bussière
- 4^{ème} Vice Président : Bernard Profili, Adjoint au Maire de Bergesserin



Le siège du Syndicat est fixé à la Mairie de Trambly. Le secrétariat administratif est assuré par Nathalie Da Silva qui a son bureau au 1^{er} étage du bâtiment Mairie, au Bourg de Trambly.

Desserte :

Le service d'eau potable du SIE de la Haute Grosne regroupe les Communes de : Bergesserin, Bourgvilain, Brandon, Château, Clermain, Germolles sur Grosne, Jalogy, Mazille, Montagny sur Grosne, Sainte Cécile, Saint Léger sous la Bussière, Saint Pierre le Vieux, Saint Point, Tramayes et Trambly.

Il distribue l'eau à 2 651 abonnés et dessert 5 194 habitants ; le linéaire du réseau est de 250 Kms avec 8 stations de reprise et 20 réservoirs pour un volume d'environ 4 575 m³.

Provenance : 2 ressources

- Des ressources propres au syndicat : les sources de la Mère Boitier qui ont fourni 11 981 m³ d'eau traitée en 2012.
- Des achats d'eau au Syndicat Saône – Grosne (usine de production à Chaintré) pour un volume de 745 187 m³ par l'intermédiaire du S.I.E. de la Petite Grosne.

Exploitation :

Dans le cadre d'une délégation de service public, la Société de Distribution d'Eau Intercommunale (S.D.E.I.) a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service (contrat d'affermage du 1^{er} août 2007 au 30 juin 2019) (avec un engagement de renouvellement de réseaux par le Syndicat de 2 k 500 par an)

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Le syndicat a prévu de réaliser pour l'année 2014 :

- 305 000.00 € H.T. de travaux de renouvellements de réseaux (Montagny, Tramayes, Mazille)
- mise en place de 3 compteurs de sectorisation

Le Syndicat adhère au SYDRO ; ce Syndicat Départemental apporte entre 40 et 45 % de subvention au titre des renouvellements des réseaux.

Distribution :

En 2012, les abonnés domestiques ont consommé 344 589 m³ (+3.6 % par rapport à 2011).

Une vente d'eau (en gros) est effectuée quotidiennement à la ville de Cluny (de l'ordre de 282 486 m³/an).

Compte tenu des fuites pour partie inévitables et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux d'incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 85 % en 2012 (alors qu'il était de 82.40 % en 2011).

Un réseau d'interconnexion des eaux de la Saône et de la Loire (reliant le Mâconnais et le Charollais) a été réalisé entre 1995 et 2001 pour sécuriser ces deux bassins de distribution et maintenir le service en cas de pollution ou de rupture importante de canalisations.

Ce réseau traverse le territoire Syndical par Sainte Cécile – Clermain et part ensuite en direction de La Chapelle du Mont de France – Trivy.

Une unité de traitement du manganèse est en cours de construction à Chaintré (travaux terminés fin 1^{er} semestre 2014). Notre syndicat participe pour cette opération d'investissement à hauteur de 52 000.00 € par an pendant 15 ans.

Prix :

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ a payé 412.59 € en 2012 (sur la base du tarif du 1^{er} juillet 2012, toutes taxes comprises hors contre valeur pollution). Soit en moyenne 3.44 €/m³.

Part S.D.E.I.

Abonnement forfait 57.48 €/an

Prix du m³ 0.6588 €

Part Syndicale

Abonnement forfait. 67.94 €/an

Prix au m³ 1.275 €

à ces tarifs, s'ajoutent la T.V.A. et autres taxes diverses (dont la part Sydro 71 actuellement 0.33 €/m³)

Le Bureau d'Etudes, Maître d'œuvre du syndicat, est actuellement le cabinet Merlin de Lyon.

Jours et heures de permanence du Secrétariat du S.I.E. de la Haute Grosne:

Tél / Fax : 03 85 50 41 67

Courriel : siehaute grosne@orange.fr

Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

En cas de panne ou fuite avant compteur ou travaux aux abords du réseau, n'hésitez pas à contacter la S.D.E.I. au 0 977 401 127. N'oubliez pas de protéger aussi les compteurs contre le gel.